



Fiche réservation AUTORISATION PARENTALE

MINEUR(S)

		Cadre réservé à Grimp à l'arb				Numéro de harnais
		Taille bras levés*				
NOM et Prénom	Age	Ecu	Avt	Dec	TP	

MAJEUR RESPONSABLE

Heure remise harnais :

NOM et Prénom : Numéro de harnais :

NOM et Prénom : Numéro de harnais :

NOM et Prénom : Numéro de harnais :

Adresse :

Reconnais avoir pris connaissance du règlement et déclare :

- Que le participant mineur remplit les conditions physiques et morales nécessaires à la pratique de l'activité proposée.
- Que le participant mineur est couvert par une assurance type responsabilité civile (nous vous conseillons d'avoir souscrit également une individuelle accident).
- Que le participant mineur mesure la taille minimum requise pour son parcours (cf. règlement)

Et s'engage à ce que le participant mineur :

- Respecte toutes les consignes de sécurité et COVID 19 données lors du briefing avant le départ, l'assistance au briefing étant obligatoire (notamment maintenir en permanence le port des équipements de sécurité).
- Restitue en bon état les équipements mis à disposition à l'issue du parcours. Le matériel manquant ou endommagé sera facturé.

Le majeur responsable est informé que :

- L'activité proposée présente des risques. L'équipement ne doit pas être enlevé avant le retour à l'accueil.
- L'activité se pratique de manière autonome et que les moins de 14 ans sont sous la surveillance des parents (au sol ou sur les parcours).
- La société GRIMP A L'ARB ne peut être tenue responsable des incidents ou accidents survenus en cas de méconnaissance des consignes de sécurité, en cas de fausses déclarations ou en cas de panique d'un ou plusieurs participants.
- La société GRIMP A L'ARB n'est pas responsable des vols ou détériorations des effets personnels des participants, emportés sur le parcours ou déposés à l'accueil.

Signature du majeur responsable + mention "lu et approuvé"

*Taille bras levés : se mettre le dos au mur, les deux bras levés, les doigts légèrement repliés (comme pour attraper un câble) - prendre la mesure (toutefois seule la mesure prise sur notre toise fera réellement foi)

MAJ : 03/2022